

**Alain CADIX**  
Président de l'Afdet



## Un nouveau président, de nouveaux ministres : du nouveau ?

Quand un nouveau chef de l'État est élu, il est légitime de se poser la question de ce qui sera fait concernant l'enseignement professionnel et technologique ; notre souhait étant que le nouveau gouvernement puisse faire avancer l'enseignement professionnel et technologique vers plus de modernité, de simplification, de lisibilité, d'efficacité.

Vous trouverez dans ce numéro de votre revue (page 34) des extraits du mémorandum que l'Afdet avait adressé aux candidats à l'élection présidentielle et qui est désormais destiné au président de la République et à son gouvernement.

Le chantier de la formation professionnelle et technologique, tout au long de la vie (c'est-à-dire en formation initiale et continue) est gigantesque. Un chantier de cette complexité, pour réussir, doit avoir un maître d'ouvrage, c'est la nation, et un maître d'œuvre – un seul, quitte à ce qu'il y ait des maîtrises d'œuvre déléguées –. Et, sur le terrain, des dispositifs mêlant des acteurs de diverses origines et appartenances doivent se mettre en place ou se renforcer, mais toujours avec une coordination unique qui transcende les appartenances et les statuts.

Un premier pas au niveau de l'État s'esquisse. En effet, des décrets du 24 mai 2017 stipulent que le ministre du Travail et le ministre de l'Éducation nationale, « dans la limite de ses attributions en matière de jeunesse », ont autorité sur la Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle. Cette avancée reste encore floue dans ses modalités et dans ses effets, mais elle va dans la bonne direction. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Mais est-ce suffisant pour assurer une coordination entre toutes les instances ayant des responsabilités en matière de formation professionnelle tout au long de la vie, qu'il s'agisse du ministère de l'Enseignement supérieur (désormais de plein exercice) et de ministères certificateurs comme l'Agriculture, les Armées, la Santé etc. Il viendra bien le moment où s'imposera une maîtrise d'œuvre relevant du Premier ministre, avec une articulation forte avec les Régions.

Un premier pas a été fait sur les territoires. Les Campus des métiers et des qualifications ont été inventés par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mais beaucoup associent des établissements relevant d'autres ministères et des établissements privés, comme des CFA industriels, par exemple. Pour que cela fonctionne correctement, que toutes les tutelles publiques et privées s'approprient les Campus, que tous les établissements de tous statuts se sentent chez eux dans ces Campus, leur pilotage doit être collégial et sous la présidence d'une personnalité extérieure aux tutelles des établissements engagés. D'autres pas restent donc à faire...

En attendant, bonne lecture de ce nouveau numéro de votre revue !